

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SATO – TRAVAUX ELECTRIQUES BOULEVARD CHARLES CROS PROLONGATION DES TRAVAUX ARRETE N° 2023/025		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU l'arrêté municipal n°2022/263 en date du 21 novembre 2022 pour des travaux électriques prévus boulevard Charles Cros à IFS ;
VU la demande en date du 11 janvier 2023 de la Société SATO pour une prolongation de l'arrêté n°2022/263 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** Les travaux de réalisation de tranchée pour pose d'un câble électrique (augmentation de puissance ENEDIS), Boulevard Charles Cros, initialement prévus pour une durée de 11 jours à partir du 9 janvier 2023, sont prolongés jusqu'au 10 février 2023
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit jusqu'au 10 février 2023. Les travaux seront réalisés avec fouille sur trottoir et chaussée, ainsi qu'une traversée de chaussée effectuée par l'entreprise.
- Article 3 :** La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'IFS ;
 - La société SATO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à IFS, le 11 janvier 2023

Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.